



**VICE-RECTORAT
DE WALLIS-ET-FUTUNA**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Cachet de l'établissement

--

**Saisine de la Commission
d'Orientation
vers les Enseignements
Adaptés
du Second Degré**

DEMANDE D'EXAMEN DE DOSSIER D'ORIENTATION EN SEGPA

**D'UN ÉLÈVE SUSCEPTIBLE DE TIRER PROFIT
D'UN ENSEIGNEMENT ADAPTÉ (SEGPA)**

NOM :

Prénom :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Sexe : M F

Classe de scolarisation : **Cours suivis :**

L'enfant vit-il au sein de sa famille naturelle ? OUI ... NON ... (*)

(*) *Dans ce cas, indiquer l'adresse de son domicile :*

.....

.....

Représentants légaux :

Parent 1	
----------	--

Parent 2	
----------	--

Déléataire de l'autorité parentale	
--	--

Tuteur	
--------	--

RENSEIGNEMENTS SUR LA FAMILLE

Parent 1 :Monsieur Madame Représentant légal Décédé(e) Non connu(e)

NOM :

Prénom :

A t-il droit à l'information ?

Profession :

Adresse :

Lieu dit :

District/Royaume :

Village :

Tél. / / / /

Domicile

Tél. / / / /

Mobile

Tél. / / / /

Professionnel

Mél :

Parent 2 :Monsieur Madame Représentant légal Décédé(e) Non connu(e)

NOM :

Prénom :

A t-il droit à l'information ?

Profession :

Adresse :

Lieu dit :

District/Royaume :

Village :

Tél. / / / /

Domicile

Tél. / / / /

Mobile

Tél. / / / /

Professionnel

Mél :

Le délégataire de l'autorité parentale :

NOM :

Prénom :

Qualité :

Adresse :

Le tuteur :

NOM :

Prénom :

Qualité :

Adresse :

AVIS DE LA FAMILLE

(partie à remplir conjointement par la famille et le chef d'établissement)

Conclusions des rencontres avec la famille :

La famille reconnaît :

- avoir été informée des difficultés rencontrées par son enfant,
- avoir accepté la constitution d'un dossier comportant un bilan scolaire, psychologique (et social/EREA), et l'examen de celui-ci en commission,
- avoir accepté la communication des différentes informations aux destinataires prévus, selon les règles liées à la confidentialité des documents administratifs.

Avis de la famille :

A....., le ...d.....

Signature des responsables légaux :

Signature du Chef d'établissement :

Un double de ce document peut être remis à la famille à sa demande.